



## **Actions prévues pour l'année à venir & synthèse des actions menées durant l'année écoulée**

*Fiche à envoyer pour le 31 décembre de chaque année à l'Agence Régionale de Santé (ARS),  
à l'attention du correspondant PNNS\**

Cette fiche vise à recenser, rendre visible et permettre un suivi des multiples actions mises en œuvre par les établissements signataires de la charte « Établissements actifs du PNNS ». Elle permet aussi, par son caractère annuel de renouveler l'engagement pris par chacun des établissements.

**Année à venir :**

**Nom de l'entreprise (dont fait partie l'établissement) :**

**Nom de l'établissement :**

**Établissement actif du PNNS depuis :**

Au cas où le réfèrent pour cette action a changé, merci d'indiquer son nom, prénom, fonction, adresse postale, e-mail et téléphone :

\* Par courrier ou par courriel : vous retrouverez les coordonnées via le lien <http://www.sante.gouv.fr/actions-et-realizations-du-pnns.html> (cf. le document « Les correspondants du PNNS dans les régions »).

**Compte rendu succinct des actions menées durant l'année écoulée :**

*En quelques lignes, fournir les éléments majeurs de(s) action(s) développées durant l'année écoulée. Un document plus complet peut au besoin être joint.*

*Mentionner les outils utilisés lors de ces actions : type (affiche, dépliant, classeur, vidéo...), titre, émetteur, présence du logo du PNNS. **Merci si possible de joindre ces documents (uniquement ceux qui ne sont pas édités par l'Inpes, sous format papier, informatique ou scanné).***

**Compte rendu succinct des actions menées durant l'année écoulée (suite) :**

**Au cours de l'année, l'établissement s'engage à :**

- **mettre en place, chaque année, un minimum de trois actions** dans au moins trois des sept domaines d'intervention suivants :
  1. l'offre alimentaire,
  2. l'offre d'activité physique,
  3. l'information-éducation,
  4. la formation,
  5. le soutien à la participation à la recherche
  6. le dépistage des pathologies liées à la nutrition (en lien avec la médecine du travail)
  7. la facilitation de la prise en charge des pathologies liées à la nutrition (en lien avec la médecine du travail).
- **veiller** à ce que, pour les actions mises en œuvre pour la promotion de la nutrition, soient utilisées exclusivement les recommandations issues des **référentiels du PNNS**, et que les affiches, documents écrits ou diffusés par voie informatique soient porteurs du logo du PNNS.

## 1. L'offre alimentaire

---

- 1.1. Amélioration de la qualité nutritionnelle\* de la restauration collective

---

- 1.2. Amélioration de la qualité nutritionnelle\* au sein de la cafétéria

---

- 1.3. Amélioration de la qualité nutritionnelle\* au sein des distributeurs automatiques d'aliments et/ou de boissons

---

- 1.4. Amélioration de la qualité nutritionnelle\* des « pots » au sein de l'entreprise

---

- 1.5. Mise à disposition de fontaines à eau

---

- 1.6. Favoriser un environnement favorable du (des) lieu (x) de restauration pour plus de convivialité

---

- 1.7. Autre type d'actions : à préciser

---

---

*\*Si des améliorations ont déjà été réalisées et qu'il s'agit du maintien de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire, merci de mentionner quel type de progrès a déjà été introduit et à quelle date :*

---

---

## 2. L'offre d'activité physique

---

- 2.1. Mise en œuvre d'un plan de déplacement d'entreprise favorisant la mobilité
- 
- 2.2. Incitations diverses à utiliser les modes de déplacements actifs sur les trajets domicile-travail
- 
- 2.3. Mise en place d'une signalétique interne à l'entreprise pour inciter aux déplacements actifs durant le temps de travail (escaliers versus ascenseurs par exemple)
- 
- 2.4. Mise à disposition de salles de sports, et animateurs
- 
- 2.5. Subventions pour s'inscrire hors lieu de travail à une activité physique régulière (sorties, ballades collectives organisées)
- 
- 2.6. Animations pour des évènements festifs/sportifs réguliers
- 
- 2.7. Autre type d'actions : à préciser
- 
-

### 3. L'information-éducation

---

- 3.1. Distribution à l'ensemble du personnel de documents validés PNNS

---

- 3.2. Organisation de réunions d'information animées par des professionnels compétents

---

- 3.3. Mise en place d'ateliers cuisine-santé

---

- 3.4. Mise en place de panneaux d'information

---

- 3.5. Relais systématique des campagnes médiatiques du PNNS

---

- 3.6. Autre type d'actions : à préciser   
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### 4. La formation

---

- 4.1. Formation des salariés à la nutrition dans le processus d'intégration et/ou de la formation continue

---

- 4.2. Autre type d'actions : à préciser   
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 5. Le soutien à la participation à la recherche

---

5.1. Stimulation des salariés à la participation à des recherches portant sur la prévention en matière de nutrition et bénéficiant d'un soutien des pouvoirs publics (exemple : étude Nutrinet [www.etude-nutrinet-sante.fr/...](http://www.etude-nutrinet-sante.fr/))

---

5.2. Autre type d'actions : à préciser

---

---

## 6. Le dépistage des pathologies liées à la nutrition (en lien avec la médecine du travail)

---

6.1. Mobilisation pour inciter à un dépistage systématique (surpoids, obésité, risque cardiaque, HTA, diabète...)

---

6.2. Organisation de réunions pour le personnel

---

6.3. Incitations à la réduction des facteurs de risques de pathologies liées à la nutrition

---

6.4. Autre type d'actions : à préciser

---

---

## 7. La facilitation de la prise en charge des pathologies liées à la nutrition (en lien avec la médecine du travail)

---

7.1. Proposition de circuit de prise en charge

7.2. Mise en place d'un lien privilégié avec une offre de soins externes pour les salariés présentant un risque nutritionnel

7.3. Mise à disposition d'un temps de diététicien et/ou d'animateur sportif spécialisé

7.4. Autre type d'actions : à préciser

---

---

Merci pour votre contribution